

NOS FINANCES

NOS RESSOURCES 2024



NOS CHARGES 2024



LE MOT DU TRÉSORIER

2024 se termine sur un résultat en équilibre sans entamer nos réserves. Si la masse salariale représente toujours 50% de nos charges, la sous-traitance vers nos fédérations départementales et associations partenaires a été portée à plus de 25%. La reconduction des partenariats avec l'ADEME et l'Agence de l'Eau y a contribué et va nous permettre de continuer notre action avec la même ambition. En 2025, l'enjeu de la diversification de nos ressources notamment vers le secteur privé sera notre priorité.



Jean-Luc Casaregola



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

250 associations

27120 bénévoles

présents dans
150 commissions

45 actions en justice

2700 personnes sensibilisées

190 reprises médias

Cette année a été marquée par un contexte politique sans précédent. Alors que notre fédération régionale se réjouissait d'accueillir à Marseille l'Assemblée Générale de France Nature Environnement, la dissolution de l'Assemblée Nationale et les élections législatives qui s'ensuivirent ont incité notre mouvement à clarifier sa relation avec le politique. Nous avons ainsi pu rappeler que nos valeurs déterminent nos actions et nos prises de position. Si celles-ci ne sont pas partisans, elles visent à influencer les décideurs. Au cœur du débat public, FNE est un acteur indispensable du dialogue environnemental. Sa stratégie et son action sont guidées par des fondamentaux tenant à une gouvernance citoyenne. Notre fonctionnement démocratique repose sur un engagement désintéressé et citoyen. Pour preuve : la participation de bénévoles à de nombreuses instances de concertation reste un marqueur FNE, grâce à un maillage territorial actif à l'échelle de notre région. Si cet exercice démocratique peut s'avérer ardu, notre engagement tenace traduit une volonté inébranlable d'ouverture et de dialogue.

Notre société est aujourd'hui en « état d'ébriété ». Nos objectifs de protection de l'environnement, d'éducation par la nature, de promotion d'un avenir désirable, ont l'ambition de prendre en compte les besoins des générations à venir, de manière compatible avec le fonctionnement pérenne des écosystèmes. **En 2024, nous avons repensé stratégiquement nos actions, nos projets et nos mobilisations associatives, afin qu'ils répondent à cinq défis à relever afin de ramener l'empreinte écologique de la France à 1,5 planète par an en 2030, 1 en 2050.** Découvrez ici cinq actions phares de notre année, qui répondent à ces grands enjeux.

La fédération FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur a tenu, tient et tiendra le cap au quotidien grâce à la détermination des bénévoles, des salarié-es, ainsi que de toutes celles et ceux qui lui apportent énergie et soutien. Nous les en remercions.

Gilles MARCEL

Président de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

TÉMOIGNAGE

Nathalie CAUNE
Membre du Bureau
Pilote du réseau Mer & Littoral

Quand on défend le vivant, rien n'est pire que l'impuissance. Pour moi, faire partie du réseau FNE c'est se renforcer et se compléter de toutes nos différences pour se donner une chance d'être à la hauteur des enjeux écologiques.

Vous aussi vous souhaitez vous engager pour défendre le Vivant ?

fnepaca.fr/je-m-engage-comme-benevole

S'INFORMER

contact@fnepaca.fr



@FNEPACA

fnepaca.fr/lettre-d-information

La version intégrale de ce rapport annuel est en ligne

fne.paca.fr/rapport-d-activite-2024



Publication de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur - Comité de rédaction & création graphique : Nathalie Chaudon, Meryl Moine, Anne Lebeau, Emmy Bertheux - 14, Quai Rive Neuve 13007 MARSEILLE - contact@fnepaca.fr/04.91.33.44.02
Crédits photos : Mattia Trabucchi, Anne Lebeau, Adobe Stock - Ce document a été imprimé sur papier recyclé par une imprimerie labellisée Imprim'Vert - Dépot légal : Avril 2025



Stopper la dégradation des écosystèmes en protégeant nos espaces naturels, en renaturant les milieux dégradés

POSIDONIE : RECONNAISSANCE DU PRÉJUDICE ÉCOLOGIQUE !



La posidonie est un écosystème essentiel et fragile. Sous l'eau, les herbiers servent en renaturant les milieux dégradés d'habitat à de nombreuses espèces et captent le CO2. Sur terre, les banquettes protègent les plages de l'érosion

Le Tribunal Maritime de Marseille a reconnu le préjudice écologique à l'encontre de capitaines de navires qui détruisent les herbiers au mouillage. Première en France, ils ont été condamnés à verser à l'Agence de l'Eau 86 537€ pour les restaurer. Depuis plusieurs années, FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur porte la voix de la posidonie devant la justice : cette jurisprudence est une **victoire historique** pour les écosystèmes marins, et notre fédération !



MOBILISATION POUR DES SOLS VIVANTS !



Les sols, sont depuis longtemps les parents pauvres de la protection de la nature. Pourtant ils jouent un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité et la régulation du climat... et stockent trois fois plus de carbone que l'atmosphère ! Dans notre région, leur appauvrissement dû à l'usage de pesticides ou encore l'artificialisation accentue les effets du changement climatique. Avec le projet "Sols vivants" FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour faire émerger une plus grande **considération des sols** dans les décisions publiques.

Au-delà des plaidoyers, ce projet collectif a mené à l'élaboration de cinq parcours de sensibilisation à l'échelle régionale



S'adapter au changement climatique tout en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre

Réduire les pollutions & prévenir les risques naturels industriels & sociaux en agissant pour la santé et le bien-être du vivant

TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE



L'État et la Région ont entrepris la territorialisation des objectifs nationaux de transition écologique. La volonté affichée : réduire collectivement notre empreinte carbone et adapter nos communes aux effets du changement climatique. Attachée à une traduction juste et concrète de ces objectifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur, notre fédération a pris part aux instances de dialogues et à la rédaction des feuilles de route. Notre rôle dans ces discussions stratégiques : porter la voix du vivant et privilégier les solutions basées sur la sobriété. Notre fédération sera intransigeante sur un certain nombre de points pour rester à la table des négociations :

- mettre à égalité la **diminution des émissions de carbone** et la **préservation des écosystèmes**
- prendre en compte la **dimension sociale** de cette transition, afin qu'elle soit juste, équitable et inclusive

Placer le vivant au cœur du débat démocratique en impliquant tous-tes les citoyen-nes

5 ACTIONS PHARES

IMPLICATION CITOYENNE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Faire bouger les lignes, c'est impliquer les citoyennes et les citoyens dans les sujets de leur quotidien. Pour la 2ème année du projet Capt'Air, plus de 90 volontaires ont participé à un réseau de surveillance de la qualité de l'air. Les capteurs permettent de mailler le territoire, de mesurer la présence de différents polluants et de mettre en évidence des phénomènes ponctuels ou réguliers. Le 26 mars 2024 s'est tenue la 1ère édition du **Forum Citoyen de l'Air** à l'Hôtel de Région, organisé avec AtmoSud. Plus de 160 participant-es venu-es de tous les horizons : c'est un véritable espace de rencontres et de dialogues entre la société civile et les décideurs qui a été ouvert (et reconduit en 2025) par notre fédération !



FORUM CITOYEN DE L'AIR MARDI 26 MARS 2024

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU : FOCUS SUR DES EXEMPLES INSPIRANTS !



Notre région est particulièrement vulnérable au bouleversement du cycle de l'eau et à l'accroissement de périodes de sécheresse plus longues et plus fréquentes. Adapter nos territoires à cette nouvelle donne et respecter les milieux : c'est possible ! En 2024 cycle de l'eau et nous sommes allés à la rencontre de personnes qui s'engagent pour une **utilisation responsable de l'eau**. Collectivités, agriculteurs, industriels, acteurs du tourisme : découvrez des exemples concrets dans des secteurs variés, à travers notre mini-websérie en 8 épisodes "Ça coule de source ?!"



à l'accroissement de périodes de sécheresse plus longues et plus fréquentes. Adapter nos territoires à cette nouvelle donne et respecter les milieux : c'est possible ! En 2024 cycle de l'eau et nous sommes allés à la rencontre de personnes qui s'engagent pour une **utilisation responsable de l'eau**. Collectivités, agriculteurs, industriels, acteurs du tourisme : découvrez des exemples concrets dans des secteurs variés, à travers notre mini-websérie en 8 épisodes "Ça coule de source ?!"

Construire une société plus égalitaire & plus sobre en agissant pour la santé et le bien-être du vivant

10 RÉSEAUX



Prévention & gestion des déchets



Climat Énergie



Santé-Environnement



Aménagement durable



Montagne



Mer & Littoral



Risques & impacts industriels



Transports & mobilités



Eau & milieux aquatiques



Biodiversité